Bernard Preux. Enfance abandonnée au XVIIIe siècle en Franche-Comté. L'accueil des enfants trouvés par l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon. (Chemins de la Mémoire - XVIIIe siècle). Paris, L'Harmattan, 2015. 21,5 x 13,5 cm, 292 p. € 30, € 23,99 (e-book). ISBN 978-2-343-05165-9, 978-2-336-36608-1 (e-book).

Stéphane Gomis

▶ **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Bernard Preux. Enfance abandonnée au XVIIIe siècle en Franche-Comté. L'accueil des enfants trouvés par l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon. (Chemins de la Mémoire - XVIIIe siècle). Paris, L'Harmattan, 2015. 21,5 x 13,5 cm, 292 p. € 30, € 23,99 (e-book). ISBN 978-2-343-05165-9, 978-2-336-36608-1 (e-book).. Revue d'Histoire ecclésiastique , 2018, 113 (3-4), pp.1143-1144. hal-02014896

HAL Id: hal-02014896
https://uca.hal.science/hal-02014896

Submitted on 17 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bernard PREUX. *Enfance abandonnée au XVIII^e siècle en Franche-Comté. L'accueil des enfants trouvés par l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon*. (Chemins de la Mémoire - XVIII^e siècle). Paris, L'Harmattan, 2015. 21,5 × 13,5 cm, 292 p. € 30, € 23,99 (e-book). ISBN 978-2-343-05165-9, 978-2-336-36608-1 (e-book).

Ce livre est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2000 à l'Université de Franche-Comté. Il s'agit d'une étude sérieuse, bien documentée, qui s'appuie sur des sources solides. Néanmoins, il est dommage que la bibliographie n'ait été que très partiellement actualisée. En effet, seuls 4 titres sont postérieurs à l'an 2000. Or des études plus récentes auraient été utiles, notamment les travaux de Marie-Claude DINET-LECOMTE (*Les sœurs hospitalières en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La charité en action*, Paris, H. Champion, 2005).

L'objet en est l'étude de la gestion des enfants abandonnés ou trouvés, qu'ils soient légitimes ou illégitimes. À Besançon, l'établissement dévolu à cette mission est confié depuis le Moyen Âge aux religieux hospitaliers. Ces derniers étaient chargés d'entretenir ces enfants, et de veiller à leur éducation afin de les former à un métier. Au 18^e s., le système est à bout de souffle. Le nombre des enfants abandonnés ne cesse d'augmenter avant la Révolution. Face à ces difficultés, la monarchie, dans le cadre d'une politique plus globale d'une meilleure administration, impose des gestionnaires laïcs. Il s'agit d'un tournant majeur dans l'histoire de cette institution séculaire. À partir des années 1710, les religieux sont dépossédés de leurs prérogatives politiques et financières. Leur rôle est désormais circonscrit au fonctionnement quotidien, et à la vie spirituelle de l'établissement. Au nombre de 8 au cours de la décennie 1750, ils ne sont plus que 2 en 1789.

La progression est pensée classiquement du général au particulier : une présentation synthétique du système hospitalier d'Ancien Régime, des développements sur l'ordre du St-Esprit institué en 1198, avec une mise en contexte du cas bisontin, une analyse de la documentation archivistique. Les données sont mises en série, et ont fait l'objet d'un traitement statistique. Il s'agit notamment des registres de délibérations du bureau de l'hôpital, et ceux des entrées. Au total, ce sont 18000 enfants qui ont été accueillis en l'espace d'un siècle.

On retiendra de ses principales conclusions quelques apports essentiels. Cet établissement revêt une importance majeure au carrefour de plusieurs territoires : Franche-Comté, Vosges et Suisse. Les évolutions administratives, qui ont confié sa prise en charge à un bureau de laïcs, ont modifié radicalement le visage de l'institution. Sa reconstruction dans les années 1730-1750 a permis d'accueillir les pensionnaires dans de meilleures conditions. Il n'en reste pas moins que la mortalité infantile reste considérable. Elle est d'autant plus accentuée par le placement en nourrice dans les campagnes environ-

nantes. Au total, ce sont 39 % des enfants qui meurent à l'hôpital, et 37 % chez leur nourrice. Une grande part de ces décès survient lors du trajet qui conduit les nouveau-nés, souvent très fragiles, sur les lieux de leur prise en charge. Par ailleurs, il est remarquable de signaler le nombre croissant d'enfants déposés par les soins de sages-femmes. Ce constat témoigne du recours de plus en plus généralisé à ces spécialistes de l'accouchement de mieux en mieux formées.

Stéphane Gomis

Olivier Andurand. *La Grande Affaire. Les évêques de France face à l'*Unigenitus. Préface de Monique Cottret. (Histoire). Rennes, PUR, 2017. 24 × 16,5 cm, 398 p. € 26. ISBN 978-2-7535-5390-3.

Issu d'une thèse soutenue à l'université de Paris-Nanterre en 2013, l'ouvrage d'O. A. se présente comme une revue des controverses qui divisèrent l'épiscopat français pendant la première moitié du 18e s. et dont les objets se rattachaient tous, plus ou moins directement, à la constitution *Unigenitus* de 1713*:* réception de cette bulle et appel interjeté contre elle au futur concile général, concile d'Embrun contre un des principaux appelants, Jean Soanen, évêque de Senez (première partie); miracles attribués au diacre Pâris, thèses «relâchées» du jésuite Pichon sur la fréquente communion, culte du Sacré Cœur (deuxième partie); légende de Grégoire VII, nouveau missel de Troyes, catéchismes diocésains jansénistes et anti-jansénistes (troisième partie). Toutes ces affaires sont bien connues, mais l'ouvrage en offre un survol qui pourra rendre service — quoique l'index ne soit qu'un simple catalogue de noms sans aucune subdivision et que, surtout, l'A. abuse du droit coutumier qu'ont les historiens de mal écrire. Comme interprétation d'ensemble de la querelle janséniste, il souffre de trois graves défauts.

D'abord, l'A. connaît très mal le 17e s., auquel il est contraint de faire régulièrement référence comme à la préhistoire de son sujet. Certaines erreurs sont de détail (ainsi, p. 33, Martin de Barcos, mort en 1678, n'est évidemment pas l'auteur du fameux *Problème ecclésiastique* de 1698, dont l'origine donna lieu à tant de spéculations et que René Taveneaux a définitivement rendu au vanniste dom Hilarion Monnier). D'autres sont plus inquiétantes. Rome, écrit l'A. p. 35-36, «ne prescrit pas la lecture des textes sacrés en langue vernaculaire [...]. Il est vrai qu'en France, les canons dogmatiques du concile de Trente n'ayant pas été reçus, les habitudes sont moins strictes en la matière». Admettons que «dogmatiques» soit un lapsus pour «disciplinaires»: l'affirmation ne serait pas même exacte. Surtout, la proscription des traductions bibliques en langue vulgaire — car c'est bien de proscrire qu'il s'agissait, et pas seulement de «ne pas prescrire» — ne venait pas du concile de Trente, mais de l'*Observatio* sur la quatrième règle de l'Index tridentin, que le St-Office avait imposée à Clément VIII en 1596 (les travaux de Gigliola Fragnito ont tiré au